

Embassy of Algeria  
to Japan



سفارة الجزائر  
باليابان

在日アルジェリア大使館

## Communiqué

L'ambassade d'Algérie à Tokyo informe les ressortissants immatriculés auprès de ses services que le Conseil Constitutionnel a retenu les candidats désignés ci-après par ordre alphabétique arabe, pour l'élection présidentielle du 17 avril 2014 :

- |                                  |   |
|----------------------------------|---|
| - <b>M. BELAID Abdelaziz</b>     | Candidat parti Front de l'avenir              |
| - <b>M. BENFLIS Ali</b>          | Candidat Indépendant                          |
| - <b>M. BOUTEFLIKA Abdelaziz</b> | Candidat Indépendant                          |
| - <b>M. TOUATI Moussa,</b>       | Candidat parti Front national algérien (FNA). |
| - <b>MME. HANOUNE Louisa,</b>    | Candidat Parti des travailleurs, (PT)         |
| - <b>M. REBAINE Ali Fawzi,</b>   | Candidat parti AHD 54                         |

Pour permettre à l'ensemble des ressortissants algériens d'exercer leur droit électoral, le scrutin se déroulera au niveau de l'ambassade d'Algérie à Tokyo durant six (06) jours soit du **samedi 12 avril au jeudi 17 avril**. Le bureau de vote sera ouvert **de 08h à 18h**.

Il est à rappeler que le **vote par procuration est possible**.

Le formulaire de procuration qui peut être retiré à l'Ambassade, doit être dûment rempli, signé et visé par le service consulaire avant sa remise au mandataire de votre choix avec votre carte d'électeur. La période d'établissement des procurations s'achèvera le Mardi 08 avril 2014.

**Le mandataire ne peut disposer que d'une seule procuration.**

Le Service Consulaire